

# CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 28 février 1975

La séance est ouverte à 11 heures.

Une voix: Le député des Territoires du Nord-Ouest.

● (1110)

## AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

### MESSAGE DU SÉNAT

M. l'Orateur: J'ai l'honneur d'annoncer à la Chambre que le Sénat lui a adressé un message pour l'informer qu'il a adopté le bill S-20, tendant à modifier la loi sur les terres territoriales, qu'il la prie d'adopter.

\* \* \*

### QUESTION DE PRIVILÈGE

M. BROADBENT—LES PROPOS ATTRIBUÉS AU MINISTRE DE LA DÉFENSE NATIONALE DANS LA REVUE «MACLEAN'S»

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège concernant une affaire dont la Chambre a d'abord été saisie hier par le député des Territoires du Nord-Ouest (M. Firth). Monsieur l'Orateur, un ministre de la Couronne a effectivement, ou aurait, à ce que l'on prétend, tenu des propos de caractère nettement raciste et discriminatoire et qui, s'ils sont exacts, font planer sur le Parlement et sur la Chambre l'ombre du racisme.

Je sais qu'hier à la Chambre, le ministre a nié avoir prononcé les paroles qu'on lui attribue. Par la suite, en dehors de la Chambre, toutefois, l'auteur de l'article, elle-même rédactrice associée de la revue *Maclean's*, a affirmé qu'il a fait non seulement la déclaration qu'elle cite dans son article et qu'elle a enregistrée, mais d'autres encore plus préjudiciables qu'elle n'a pas rapportées. Monsieur l'Orateur, si vous convenez que la question de privilège est fondée, j'aimerais proposer ceci:

Que cette question soit renvoyée immédiatement au comité permanent des privilèges et élections afin que le ministre et l'auteur de l'article puissent comparaître et tirer au clair cette affaire qui est des plus graves.

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, à propos de la question de privilège, je pensais avoir bien dit à la Chambre hier que personnellement, je regrettais les termes employés dans cet article, tout autant que le député du Yukon...

M. Richardson: Je voulais dire des Territoires du Nord-Ouest. Mais ces mots ne sont pas de moi. Ils vont plus loin que mes pensées. Ils n'exprimaient pas mes sentiments à l'égard des autochtones. Je l'ai dit à la Chambre, je l'ai dit hier soir à la télévision et je le répète aujourd'hui. Je peux montrer le texte d'autres déclarations où j'ai dit que j'espérais que nous pourrions améliorer le sort des premiers Canadiens, nos autochtones. Ce sont là mes véritables sentiments. L'article dont j'ai parlé ne reflètent pas mes sentiments et je nie avoir dit cela.

M. l'Orateur: Le député d'Oshawa-Whitby (M. Broadbent) a soulevé ce qu'il prétend être une question de privilège. Je ne peux évidemment insister trop fortement sur la gravité de l'affaire dont nous a saisis le député. Toutefois, le genre de grief qui est fait, à ce que je sache, ne justifie aucunement la question de privilège. Je n'ai pas l'intention de faire valoir quelles seraient les autres façons de procéder que pourrait adopter le député s'il jugeait qu'il fallait débattre cette affaire plus à fond. Toutefois, ce qu'il a soulevé, d'après moi, n'a rien à voir avec la question de privilège. De toute façon pour la deuxième fois, le ministre de la Défense nationale (M. Richardson) a catégoriquement nié avoir tenu ces propos et la présidence ne semble pouvoir faire rien d'autre pour le moment au sujet de cette question de privilège.

\* \* \*

## LES AFFAIRES INDIENNES

LES PROPOS ATTRIBUÉS AU MINISTRE DE LA DÉFENSE NATIONALE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. J. R. Holmes (Lambton-Kent): Monsieur l'Orateur, aux termes de l'article 43 du Règlement, je prends la parole sur une question de nécessité urgente et pressante. J'ai été tenté de parler sur la question de privilège qui vient d'être soulevée, mais j'ai cru qu'il serait préférable de présenter une motion aux termes de l'article 43 du Règlement. Cette affaire a trait aux allégations graves visant le ministre de la Défense nationale (M. Richardson) et concernant certaines déclarations qu'il est censé avoir faites au sujet de nos indigènes. Je trouve ces déclarations particulièrement regrettables, car je sais que de nombreux indigènes, non seulement dans ma circonscription mais partout au Canada se sont distingués en défendant notre pays au sein de nos forces armées. Je propose donc, appuyé par le député de Winnipeg-Sud-Centre (M. McKenzie):